<u>Déclaration liminaire de la FSU Réunion</u> <u>CALR du 08 octobre 2021</u>



Au vu des délais contraints de cette séance et du début d'installation normalisée de ce CALR, la FSU se cantonnera aux conditions de réunion et d'exercice du conseil de la langue et culture réunionnaises réuni ce jour.

Nous souhaitons d'abord dire à l'ensemble des membres présents aujourd'hui que nous sommes contents que notre travail ait permis de se réunir dans de meilleures conditions que lors des 2 dernières séances. Nous constatons aussi une nette amélioration des informations portées à notre connaissance au travers de l'état de lieux envoyé comme document de travail. C'est le premier document écrit portant un bilan aussi clair et net que les membres du CALR reçoivent.

Cependant, certains éléments restent à clarifier. Cette séance ne propose toujours pas le vote d'un procès-verbal ou d'un compte-rendu des dernières séances. Il est dommage que nous nous privions d'une trace de nos échanges qui plus est pour un conseil consultatif qui doit donner des avis au comité technique académique. L'épisode de l'arrêté de nomination qui n'arrive que le 28 septembre 2021...après 2 séances où l'on peut légitimement se dire qu'il n'y avait pas d'arrêté de composition légalement établi. Il est dommage de ne pas donner toute sa légitimité au CALR de La Réunion. Enfin, si nous nous félicitons du début de travail en groupe restreint à travers les commissions, nous regrettons, comme d'autres membres, que celles-ci n'aient, pour le moment, pas les moyens techniques et pratiques de se réunir et travailler. Nous pourrons en rediscuter au cours de cette séance.

Si la FSU Réunion prend autant de temps et d'énergie à faire respecter les textes qui concernent le CALR, c'est que nous considérons que cette instance est la plus légitime pour discuter des questions de langues et cultures à La Réunion. Si les autorités académiques nous ont suffisamment rappeler que ce conseil n'est que consultatif, cela ne veut pas dire qu'il ne doit pas émettre d'avis. Nous resterons donc les fervents défenseurs d'un lieu d'échanges et de débats, démocratiques et collégiales, sur les questions liées à la place de la langue et de la culture dans le service public d'éducation de La Réunion.